





Description générale du site

La tourbière de Mourèze est l'une des plus remarquables du Département du Lot. Elle se situe dans les « Pays de Sousceyrac » (Ségala Lotois) sur le versant sud de la vallée de la Cère, au lieu-dit Mourèze. Elle se présente sous une forme très linéaire et assez étroite dans un petit vallon. Les habitats rencontrés vont de prairies humides tourbeuses, à bas marais en passant par des landes sèches. Le Conservatoire dispose du site pour y mettre en place une gestion conservatoire à long terme, afin de protéger la faune et la flore qu'il abrite.

Historique

Le site a longtemps été entretenu par pâturage bovin, jusqu'à l'exode rural qui a vu la disparition de nombreuses exploitations agricoles. A l'abandon, 50% de la surface du site a été colonisée par les arbustes qui constitue aujourd'hui un boisement humide de saules. Une zone tourbeuse ouverte a cependant persisté. Identifiée dans le cadre du programme Life Tourbières de Midi-Pyrénées (1995-1998), la tourbière de Mourèze fait partie d'un réseau de zones tourbeuses sur le bassin versant de la Cère. Elle a d'autre part fait l'objet d'études complémentaires lors du Contrat de rivière Cère aval (2003), en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin et EPIDOR.

C'est sur la base de ces études qu'une démarche d'animation foncière a été menée sur les zones humides du secteur en 2007. Le Conservatoire a alors en 2009 signé une convention de gestion avec le propriétaire et l'exploitant de la tourbière, qui n'intervient que sur les prairies et milieux limitrophes de la tourbière. Les inventaires spécifiques ont été réalisés en 2012.

Situation géographique

Département : Lot Communes : Comiac Lieu-dit : Mourèze

Caractéristiques:

Altitude : 510 mètres Surface : 3,9 hectares

Maîtrise foncière ou d'usage :

Convention de gestion: 2009

Propriétaire : privé

Gestionnaire: CEN MP et un

agriculteur

Partenaires : Agence de l'Eau Adour-Garonne, DREAL, Conseil Régional, EPIDOR, CEN Limousin, SYMAGE, V.heaulmé.

Statuts

- ZNIEFF de première génération (19 01 0031)
- ZNIEFF I (Z1PZ0310)
- ZNIEFF II (Z1PZ2109)



Principaux intérêts

Habitats

Les milieuxhumides représentent la plus grande surface d'habitat ayant un intérêt patrimonial local voire européen, soit 6 ha sur les 14 ha cartographiés. Sur les 11 habitats recensés sur la totalité de la zone d'étude, six sont retenus pour ayant un intérêt patrimonial, au vu de la Directive habitats (intérêt européen), au vu des habitats naturels cités dans les listes ZNIEFF (intérêt régional) ou à dire d'expert. Les habitats suivants sont d'intérêt communautaire :

-prairies tourbeuses du Juncion acutiflori (avec un faciès dégradé à Molinie et un faciès plus typique à Jonc acutiflore);

-tourbière de transition avec des radeaux de Menyanthes et Comaret, parfois en mélange avec la saulaie.

Intérêts faunistiques

Bon nombre de **reptiles** a été observé sur ce petit site, qui présente des micro-habitats variés pour cette faune. Six espèces sont répertoriées, mais certaines plus liées aux lisières ensoleillées qu'à la tourbière elle-même. Dans ce cas nous avons la Couleuvre verte et jaune et le Lézard vert. La Vipère aspic a été observée en zone de molinaie en thermorégulation. Les espèces suivantes sont beaucoup plus liées aux zones humides : Couleuvre à collier, Orvet et Lézard vivipare. Toutes ces espèces sauf la vipère, sont protégées au niveau national. La présence d'une autre espèce protégée au niveau natio-

nal est intéressante, celle du Triton palmé. Les zones d'eau stagnantes ouvertes sont assez rares, mais l'espèce est peu exigeante, elle est donc retrouvée dans cette tourhière.

Invertébrés

Concernant les odonates, la Cordulie arctique (Somatochlora arctica) se reproduit sur le site. Il s'agit d'un enieu maieur pour la tourbière. Cette Cordulie est rarissime dans notre région, où elle inféodée à quelques tourbières d'altitude dans le Donnezan (09) Cordulie arctique



et en Aubrac (12). Il s'agit de la première mention de •••

Principaux objectifs de gestion

- Restaurer les prairies humides
- Conserver la tourbière et son alimentation en eau
- Supprimer la colonisation des ligneux
- Conserver la diversité spécifique d'espèces patrimoniales de faune et de flore

Cumul du nombre d'espèces connues et découvertes depuis l'inventaire initial :

Flore	116
Faune	187
Mécoptère	1
Opilions	2
(papillons de jour)	30
Rhopalocères	
(papillons de nuit)	5
Hétérocères	
Odonates	15
Névroptères	2
Orthoptères	19
Hyménoptères	4
Diptère	1
Dictyoptère	1
Coléoptères	18
Araignées	34
Reptiles	8
Amphibiens	6
	32
	6
Mammifères Oiseaux Reptiles	3

••• cette espèce dans le département du Lot.

Gnaphosa nigerrima est une araignée cantonnée au Massif central en France et principalement en Auvergne. Cette donnée est la seule pour la région est donc étend son aire de répartition vers le sud. Elle est donc nouvelle pour le Lot et pour la région Midi-Pyrénées. Cette espèce affectionne les tourbières en bon état de conservation, ouvertes avec des grands tapis de sphaigne où elle demeure. C'est



une espèce de grande taille très fragile aux modifications du milieu. *Pirata piscatorius*, une araignée-loup de grande taille est également **nouvelle pour le département du Lot** et vit dans le même milieu.

Le Miroir (*Heteropteus morpheus*) est un **papillon** plus commun en plaine sur les zones ourlets à brachypode en milieu sec et sur les prairies à molinie en zone humide. Son observation à cette altitude est remarquable, elle pourrait atteindre ici sa limite de répartition altitudinale. Localement la présence de la molinie, une plante de sol humide, sur le site lui est très favorable.

Dircaea australis, est une espèce déterminante ZNIEFF; elle est bien connue du Lot mais reste toutefois assez rare sur toute son aire de distribution. Cette espèce met en avant des enjeux liés à la conservation de vieux bois sur le site (bouleaux en partculier). Le Conocéphale des roseaux (Conocephalus dorsalis) est une espèce particulièrement remarquable. Elle est associée aux grands marais, mais n'est actuellement connue dans notre région que de la partie nord du Lot, où elle a été redécouverte en 2012. L'observation de cette espèce sur la tourbière de Mourèze en 2002 par F. Leblanc était passée inaperçue. Elle n'a pas été observé sur le site en 2012, le maintien de celui-ci sur le site sera donc à confirmer.

Flore

Sur 20 espèces patrimoniales 18 ont un statut Znieff, dont cinq sont protégées au niveau régional ou national, ce qui apporte des enjeux forts au niveau de leur conservation, qui passera par la conservation des habitats naturels. Parmi

ces espèces deux **Droseracées** sont protégées au niveau national : la Rossolis intermédiaire (*Drosera intermedia*) qui est la moins commune et la Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*).

De nombreuses **sphaignes** rares pour le département sont présentes sur le site et ont été iden-



Rossolis à feuilles rondes

tifiées par le CBNPMP comme Sphagnum capillifolium, Sphagnum flexuosum ou Sphagnum rubellum.

Actions engagées et mesures de gestion

A partir d'inventaires complémentaires et actualisés, le plan de gestion du site a été rédigé en 2012.

Aucune mesure de gestion spécifique n'a encore été mise en oeuvre ; les premiers travaux débuteront en 2013, une fois le plan de gestion validé par le propriétaire et l'exploitant du site.

Perspectives

Il s'agirait dès 2013 de procéder aux premières actions prévues dans le plan de gestion. Les actions prioritaires seront la suppression de certains ligneux (saules) en colonisation de la tourbière et la réouverture de certaines prairies humides dominées par la Molinie, qui devraient permettre l'expression des graines encore présentes dans le sol et l'installation d'un cortège floristique typique. La réouverture du milieu sera favorable aux différents cortèges d'invertébrés majoritairement inféodés aux zones de bas-marais. prairie humides et tourbière de transition. Le suivi et l'inventaire de certaines espèces mal connues et rares sur le site (S. arctica & C. dorsalis) permettra d'ajuster la gestion conservatoire mise en place.

Sur du plus long terme, la reconnexion des milieux ouverts sera privilégiée pour favoriser le développement de la faune, le long de la trame verte et bleue aujourd'hui interrompue dans la partie nord.

